

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents	En
au CA	exercice
93	93

PRESENTS	74
POUVOIRS Suppléants	2
POUVOIRS Titulaires	10
ABSENTS	7

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SEANCE DU LUNDI 11 MAI 2026

Date de la Convocation

28 AVRIL 2026

Date d’Affichage

28 AVRIL 2026

L’an deux mille vingt-six, le lundi onze mai à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d’agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d’agglomération, Le Nay - 81600 Técoü, sous la présidence de Monsieur Christophe GOURMANEL, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Laurent ALBERGE, Richard ANGOSTO, Julien BACOU, Claire BATAILLER, Eric BEILLEVAIRE, Joëlle BERTHOMIEU, Henri BES, Jérémy BOMPART, Sophie BOUVIER-BELLEVILLE, Bertrand BOUYSSIE, Sébastien BRAYLE, Daniel BREIL, Evelyne BRETAGNE, Pascal BUSCAIL, Michel CARIVEN, Jean-Luc CATHALAU, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Boris CORTIJOS, Sylvie DA SILVA, Alex DE NARDI, Lucie DUCOS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Laurent ESTRADA, Nathalie ETIENNE, François FABRE, Fabien FENESTRE, Guillaume GAIRIN, Patrice GAUSSERAND, Xavier GAY, Nicolas GERAUD, Frédéric GLAUDIS, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Gwenaël GRANGER, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Hervé JEANJACQUES, François JONGBLOËT, Jean-Claude LABORIE, Jean-Paul LALANDE, Patrice LAPEYRE, Maryline LHERM, Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Marie-Claire MATE, Danièle MAXIMILIEN, Anne MILLET, Fabienne MOLINIER, Francis MONSARRAT, Marie MONTELS, Régine MOULIADE, Antony MOUSSU, Stéphanie NADAÏ-PUECH, Ludivine PAYA, Alain PLANTADE, Pascale PUIBASSET, Philippe RETHORE, Daniel RIBES, Pascal ROBERT-COLS, Paul SALVADOR, Vincent TERRASSIE, Martine TERRIER, Jean-Brice TERZIEFF, Clément THOUY, Lara TREGAN, Gilles TURLAN, Isabelle VAURS, Mickaël VEIGA DIAS COELHO, Benjamin VERDEIL, Béatrice VICENTE, Jonathan VIDAL, Francis YECHE

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Dominique MARIE à Lucile GALLAND, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Alain ASSIÉ à Sébastien BRAYLE, Gabrielle CASTAGNÉ-BARDI à Michel CARIVEN, Jennifer CHEVALIER à Sophie BOUVIER-BELLEVILLE, Solange COSTES à Alex DE NARDI, Céu DA COSTA à Benjamin VERDEIL, Bernard FERRET à François JONGBLOËT, Christelle HARDY à Pascal HEBRARD, Louisa KAOUANE à Vincent TERRASSIE, Christian LONQUEU à Sylvie DA SILVA, François VERGNES à Christophe HERIN

Absents/Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, Jean-Luc BASTIE, Thomas DOMENECH, Thierry MARTIN, Jean-Marc MOLLE, Peggy NOUVIALE, Benoît TRAGNÉ

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Brice TERZIEFF

N°129_2026

ACTES : 5.3.4

OBJET DE LA DELIBERATION : 14- Désignation des membres remplaçants du Jury de concours de maîtrise d’œuvre pour la construction d’une cuisine centrale sur le territoire de la Communauté d’Agglomération Gaillac Graulhet suite à la démission de plusieurs membres du jury

Exposé des motifs

La constitution du jury de concours a été entérinée par délibération n°192_2025 du 13 octobre 2025.

L'arrêté n°45_2025A du 24 novembre 2025 a délégué la présidence du Jury, et, l'arrêté n°46_2025A du 24 novembre 2025 a arrêté nominativement la composition du jury.

Suite à la démission de plusieurs membres du jury et d'un membre du collège expert, il est nécessaire de désigner les membres remplaçants et donc de modifier la composition de ce dernier, cette modification étant rendue possible par une jurisprudence constante faisant mention de deux conditions requises :

- . Modification uniquement entre la phase candidature et la phase offre
- . Démission de membres

Les membres suivants ont démissionné par attestation consacrée :

Collège des élus

Titulaires :

Monsieur Paul BOULVRAIS - Président du jury

Monsieur Bernard MIRAMOND

Monsieur Pierre TRANIER

Suppléants :

Nicolas GERAUD

Francis MONTSARRAT

Martine SOUQUET

Collège des experts

Christophe GOURMANEL

Le Conseil de Communauté,

Où cet exposé,

Vu l'article L2125-1 2° du Code de la Commande Publique,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **désigne** les membres remplaçants des membres démissionnaires comme suit :

Sous l'autorité de son président,

Collège des élus :

Trois membres élus de la Commission d'Appel d'Offres :

Titulaires

HERIN Christophe (79 Votes Pour / 4 Votes blancs / 3 Abstentions)

BRAYLE Sébastien (83 Votes Pour / 1 Vote blancs / 2 Abstentions)

ESTRADA Laurent (82 Votes Pour / 2 Votes blancs / 2 Abstentions)

Suppléants

GERAUD Nicolas (78 Votes Pour / 7 Votes blancs / 1 Abstention)

TERZIEFF Jean-Brice (80 Vote Pour / 4 Votes blancs / 2 Abstentions)

NADAI-PUECH Stéphanie (80 Votes Pour / 5 Votes blancs / 1 Abstention)

Collège des experts :

MONTELS Marie (81 Votes Pour / 2 Votes blancs / 3 Abstentions)

- **autorise** le Président à associer des personnes ressources aux travaux du jury,
- **autorise** le Président à signer tout document afférent.

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture

Le **27 MAI 2026**

- publication - mise en ligne

Le **27 MAI 2026**

et/ou notification

Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,



Le Secrétaire de séance,
Jean-Brice TERZIEFF



Le Président,
Christophe GOURMANEL

Envoyé en préfecture le 27/05/2026

Reçu en préfecture le 27/05/2026

Publié le 27/05/2026



ID : 081-200066124-20260511-129_2026-DE